



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-130218>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **24-130218**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-98396

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie d'Aix-en-Provence

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21130001700012

Ville : Aix-en-Provence

Code postal : 13100

Groupement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du groupement : Mairie d'Aix-en-Provence

Département(s) de publication : 13

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : NETTOYAGE VITRERIE DES LOCAUX DE LA VILLE ET DE L'ECOLE D'ART FELIX
CICCOLINI DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE

Code CPV principal - Descripteur principal : 90911300

Type de marché : Services

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Nombre d'offres reçues : 2 Date d'attribution : 08/11/24 Marché n° : 24191 Altea Multiservices, 32 Rue
Nazaire Fournier, 83110 Sanary-Sur-Mer Montant Ht : 120 000,00 Euros Renseignements

complémentaires : Le contrat est consultable après rendez-vous pris par écrit avec la Direction de la
Commande Publique de la Ville d'Aix-en-Provence. Le contrat a été signé le 08/11/2024. Le contrat est
conclu pour une période initial de 1 an à compter de sa date de notification et pourra être reconduit 2
fois 1 an, soit pour une durée maximale, toutes périodes confondues, de 3 ans. Le montant annuel
maximum pour chaque période est de 35 000 euro(s) Ht pour la Mairie d'Aix en Provence et de 5 000

euro(s) Ht pour l'Ecole d'art Felix Ciccolini d'Aix-en-Provence, soit un montant maximum total pour le groupement de 40 000 euro(s) Ht annuel et de 120 000 euro(s) Ht pour les 3 ans. Contrat n°24191 : Pas de montant minimum /Montant maximum annuel du groupement : 40 000 euros Ht

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/11/2024